

INTERSTELLAIRE

Février 2026

Mot de la direction

Chers parents,

Nous voilà déjà rendus au dernier droit de la 2^e étape qui se terminera le 27 février prochain. Le bulletin sera accessible dans le portail à la fin de la semaine du 9 mars.

Nous débutons aussi la période d'admission/inscription le 2 février pour l'année scolaire 2026-2027.

Si vous connaissez des voisins dont un enfant entrera en maternelle l'an prochain, vous pouvez les inviter à se rendre sur le site du CSSDN <https://cssdn.gouv.qc.ca/>.

Passez un beau mois de février !

Marie-Ève Gagnon

Directrice de l'école de l'Étoile.



ÉCOLE DE L'ÉTOILE

Horaire

Précolaire
7h50 à 11h10
12h40 à 14h02

Primaire
7h50 à 11h15
12h40 à 15h05



418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président du CE :
cecoledetoile@gmail.com

À mettre à l'agenda

- 2 au 13 février : période d'inscription 2026-2027
- Semaine du 2 février : Semaine des enseignants
- 3 février 19 h : Rencontre du CÉ
- 13 février : Journée pédagogique
- 20 février : Journée pédagogique
- 27 février : Fin de la 2^e étape (sauf élève en 6^e année anglais intensif)
- 2 au 6 mars : Semaine de relâche

Utilisation du débarcadère

Nous remarquons que de plus en plus de parents viennent conduire les enfants en voiture en cette période hivernale et que cela crée davantage de congestion le matin aux abords de l'école.

De plus, certains parents passent à travers le stationnement du personnel en venant conduire ou chercher leur enfant le midi ou en fin de journée et cette pratique cause des enjeux de sécurité.

Je vous rappelle les informations concernant l'utilisation de la boucle, seul chemin à emprunter pour conduire ou venir chercher vos enfants le matin, le midi ou en fin de journée.

- Les parents peuvent utiliser le débarcadère d'autobus, soit le terrain asphalté du côté de la rue Marie-Victorin, avant 7h30 et après 15h30.
- En dehors de ces plages, ils doivent plutôt utiliser le débarcadère du côté ouest de l'école, celui du côté de la rue de l'Étoile. **Ce débarcadère est dédié aux arrêts rapides. On dépose l'enfant qui sort par le côté passager du véhicule, directement sur le trottoir, avec tous ses effets scolaires.** Le parent demeure dans la voiture. Au besoin, des brigadiers élèves aideront les petits à sortir du véhicule.
- Afin de bien illustrer l'utilisation du débarcadère, voici une vidéo réalisée par Monsieur Daniel Trachy il y a quelques années, alors qu'il était directeur de l'Étoile. Les conseils qu'il y donne sont encore d'actualité.

Cliquez sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/file/d/1flJAg7m70CtT10FaC5jvjZaWQ1Xx3HG/view?usp=sharing>

Campagne de sensibilisation à la sécurité et à la courtoisie

Maintenant que le rappel des règles au niveau du stationnement et du débarcadère est fait, une campagne de sensibilisation au respect de celles-ci se déroulera au cours de la semaine du 2 février.

Plus d'élèves et de membres du personnel seront présents à l'extérieur pour s'assurer du respect des règles.

Nous demandons la collaboration de tous pour se conformer avec respect et courtoisie si quelqu'un vous fait un rappel.

Merci de collaborer avec l'équipe-école : il en va de la sécurité de nos élèves/vos enfants.

Objets perdus

Nous constatons actuellement qu'un important nombre d'objets personnels et de vêtements sont égarés.

Nous vous prions de bien vouloir vérifier la table située à l'entrée de l'école afin de récupérer tout article appartenant à votre enfant. Veuillez noter qu'à compter du 6 février 2026, l'ensemble des objets non réclamés sera remis à un organisme communautaire.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Vie dans la cour d'école

Avec l'arrivée de la neige, nous avons observé un certain relâchement dans le respect des règles de la cour de récréation. Afin d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les élèves, l'école a mis en place un système de billets, semblable à celui utilisé pour les retards. Ce système vise à rappeler les règles, à soutenir les élèves dans leurs comportements et à assurer un suivi cohérent lorsqu'une règle n'est pas respectée.

Nous sollicitons votre collaboration pour discuter avec votre enfant de l'importance de respecter les règles de la cour d'école. Les jeux qui s'y déroulent sont parfois bien différents de ceux joués à la maison ou entre amis à l'extérieur des heures de classe. Ces règles sont essentielles pour prévenir les accidents, favoriser le respect et assurer la sécurité de tous. Merci de votre soutien et de votre précieuse collaboration.

Les olympiades à l'école

Depuis quelques semaines, notre école vit au rythme des Olympiades! Chaque semaine, une règle est mise en valeur afin d'encourager les élèves à adopter des comportements positifs au quotidien. Pour les prochaines semaines, les règles à l'honneur seront la ponctualité, la gentillesse et un style gagnant (porter des vêtements adéquats à l'intérieur et à l'extérieur). Ainsi, chaque classe accumule des médailles, et il est possible pour vous de suivre l'évolution des résultats en consultant le podium affiché sur les téléviseurs de l'école.

De plus, durant la semaine du 16 février, nous vivrons les Olympiques hivernales à l'école. Les élèves auront l'occasion de se dépasser, de relever des défis et de démontrer leur esprit sportif et leur collaboration. Un beau projet rassembleur qui favorise l'engagement, le respect et le plaisir de bouger!

L'équipe de l'école de l'Étoile

